Déroulement examen permis moto.

Pour pouvoir accéder aux **épreuves pratiques du permis moto**, vous devez avoir suivi un minimum de 20 heures de formation (8 heures de plateau et 12 heures de circulation) ou 15 heures de formation si vous possédez déjà le permis A1 (5 heures de plateau et 10 heures de circulation).

**L’examen est composé de trois épreuves :**

1. le code théorique moto (ETM).
2. le plateau.
3. la circulation.

Il est nécessaire d’avoir validé une épreuve pour pouvoir passer à la suivante.

Le code théorique moto (ETM) :

Pour pouvoir accéder aux épreuves pratiques et obtenir le permis moto**,** le **code théorique moto ou ETM**est le premier examen théorique à valider que ce soit votre premier permis ou que votre dernier permis ait plus ou moins de 5 ans.

Le **code théorique moto (ETM)** se présente sous forme de questions à choix multiples et compte 40 questions.

L’épreuve pratique du plateau :

Le **plateau moto** est la première **épreuve pratique du permis moto**. Elle doit être validée pour pouvoir passer à l’épreuve circulation**.** L’**examen plateau** a pour but de montrer que vous avez une maîtrise et une technique suffisante pour évoluer en moto en toute sécurité.

Lors de l‘épreuve, le candidat doit enchainer 6 manœuvres de base en restant dans la limite du terrain. Le candidat dispose de deux essais à l‘exception de l’exercice du déplacement de la moto sans l’aide du moteur où il ne dispose que d‘un seul essai.

L’épreuve pratique de circulation :

Pour avoir son permis **moto, la circulation** est la **deuxième épreuve pratique** qui doit être validée. La **circulation** a pour but de vérifier les connaissances et comportements nécessaires pour conduire une moto en toute sécurité.

L’**épreuve de circulation** dure environ 40 minutes par candidat, y compris les tâches annexes (vérifications administratives, préparation matérielle, etc…)

L’**épreuve de circulation** lors du permis moto se déroule sur la route. Ces itinéraires mixent entre agglomération et circuits à allure soutenue (route, autoroute ou montagne).

Lors de l’épreuve, le candidat précède, en moto, l’inspecteur du permis de conduire et son moniteur le suivent en voiture. L’inspecteur communique ses directives par radio, l’élève étant muni d’une oreillette dans son casque.La conduite doit être dynamique mais sans excès, l’ensemble des règles du code de la route étant respectée.